

## BUREAU EXECUTIF 03

Mardi 09 octobre 2018

20h00/21h30

REUNION TELEPHONIQUE

### Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
DROUAN Doris	Vice-présidente	Triathlon Manosque
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation

### Membre excusé :

COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon
----------------	--------	----------------------------

### Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Responsable technique et financier
NAVARRO Marine	Agent administratif et développement

\*\*\*\*\*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif (BE) étant présents, ainsi qu'au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Celui-ci présente alors l'ordre du jour.

### 1. Point financier

2. Demande d'exonération Fédération Française de Triathlon (FFtri)
3. Délégation de signature pour Marine NAVARRO
4. Questions diverses

\*\*\*\*\*

## 1. Point financier

Le Trésorier Général Brice BATTA commente l'évolution du budget depuis le précédent Bureau Exécutif (BE) du 11 septembre 2018. Les documents ont été préalablement adressés aux membres du BE par Vincent PAOLI.

### Charges

- FFtri : Toutes les factures de la FFtri ont été réglées à ce jour.
- Commission Technique : les récompenses du Challenge aux clubs de Provence-Alpes ont été versées (en partie). Pour les clubs de Côte d'Azur, elles n'ont pas encore été versées, la remise des prix devant se faire ultérieurement.
- Projets Ecoles de Triathlon : Trois clubs avaient fourni un projet. Les sommes dues aux clubs de Vitrolles Triathlon et Sardines Triathlon ont été versées. Le club de Draguignan Triathlon n'ayant pas encore fourni ses factures à la Ligue, elles sont en attente de règlement.

### Produits

- Factures organisations : toutes celles qui étaient en attente ont été réglées, à l'exception du Triathlon de Marseille. (Marseille – Échéance début novembre donc dans les délais)
- Subventions de la Région :
  - à la Ligue PACA de Triathlon : une partie a déjà été versée. Le solde sera versé en mars 2019, à réception des comptes et du rapport d'activité.
  - au Triathlon de Nice FFtri 2017 : une 1<sup>ère</sup> partie a été versée mais pas le solde, le rapport financier n'ayant pas été fourni. Après relance, celui-ci a été transmis et ce solde va donc être débloqué.

- Triathlon des 3 Elles Roses : cette animation à but caritatif, soutenue par la Ligue depuis 3 ans, a dégagé un bénéfice de 1500 € (1529€). Cette somme sera reversée à l'équipe organisatrice.

- Budget Prévisionnel 2019 : la Commission Financière est en phase de recueil des budgets prévisionnels des différentes commissions. Le Budget Prévisionnel 2019 sera validé par présenté au le Conseil d'Administration du 15 décembre 2018 et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire 2018.

## **2. Demande d'exonération Fédération Française de Triathlon**

- Début juin, une facture avec pénalités de retard a été adressée à la Ligue par la FFTri. N'ayant pas reçu la facture initiale, la Ligue a fait une demande d'exonération de ces pénalités auprès de la FFTri. Demande qui a été acceptée.

- La Ligue a adressé à la FFTri une facture concernant les Pass Compétition du Triathlon de Nice Ironman Nice. Cette facture n'ayant pas été réglée dans les délais, une nouvelle facture avec pénalités de retard a été envoyée. Une demande d'exonération de la majoration a été demandée par la FFTri. Gérard OREGGIA propose de répondre favorablement à leur demande.

Contre        0  
Abstentions 0

La demande est acceptée à l'unanimité.

## **3. Délégation de signature pour Marine NAVARRO**

Gérard OREGGIA, en tant que Président, signe les courriers de la Ligue. Il souhaite déléguer certaines tâches à Marine NAVARRO, notamment celles liées aux dossiers d'organisation des manifestations et les documents administratifs

Une convention "Délégation de pouvoir" contenant le champ de compétence de Marine sera signée par Gérard et Marine.

Contre        0  
Abstentions 0

La demande est acceptée à l'unanimité.

## **4. Questions diverses**

- Brice BATTA souhaite qu'information soit donnée aux licenciés de la Ligue concernant les nouvelles règles d'accès aux courses sous l'égide de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). La licence FFTri ne sera plus acceptée à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018. Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied ou du sport en compétition sera donc obligatoire.

Des négociations concernant le report de cette mesure au 1<sup>er</sup> janvier 2019 étant en cours entre la FFTri et la FFA, il est conseillé aux licenciés de se rapprocher des organisateurs lors de l'inscription.

Un mail en ce sens sera envoyé aux clubs de la Ligue.

NB : le certificat médical de la FFTri est amené à évoluer pour la saison prochaine, afin qu'apparaisse la mention "autorisation du sport en compétition".

Dans le même domaine des courses FFA, la ceinture porte dossard est dorénavant interdite.

- Christophe CHEVAL, informe qu'un poste de Conseiller Technique de Ligue Directeur Technique à la Ligue de Triathlon de Polynésie Française Fédération Tahitienne Triathlon est à pourvoir. Il propose donc de diffuser l'information aux ETR et lors du Séminaire des Entraîneurs du 10 novembre 2018.

- Garage de la Ligue à Marseille : le locataire précédent était le Comité Départemental 13. La Ligue en reprend la gestion à son compte à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

- Rupture conventionnelle de Bastien HUGUET : a été signée validée le 2 octobre 2018 et les indemnités conventionnelles et les congés payés ont été réglés.

- Comptes bancaires : la Ligue PACA ayant ouvert un compte bancaire à son nom, les comptes des 2 ex-Ligues doivent être clôturés. Cela a été fait pour l'ex-Ligue Provence-Alpes le 30 septembre 2018. La clôture de celui de l'ex-Ligue Côte d'Azur a été retardée, certains organisateurs continuant à y effectuer des virements.

- Réunions du BE : compte-tenu de la fréquence de réunions (Comité d'Administration, BE ainsi que les différentes commissions), la Commission Administrative a validé en réunion le fait que le BE se réunira maintenant tous les 2 mois plutôt que tous les mois. Ces réunions auront lieu tous les 2<sup>èmes</sup> mardis des mois impairs. Néanmoins, en cas de besoin particulier, d'autres réunions pourront être programmées.

Plus aucune question n'étant posée, Thierry MAILHES clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif, ainsi que et les salariés de la Ligue, pour leur participation.

**Gérard OREGGIA – Président**

**Thierry MAILHES – Secrétaire général**

